

Convocation faite le 19 février 2025

Séance du 27 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, MADIOT Isabelle, DUTHEIL Olivier, HOGRET Yoann, GOHIER Arnaud, HESNAUX Delphine, CORMIER Catherine, ROGER Steve, BODIER Robert, RICHARD Mickaël, CHABOT Freddy, MOISY Stéphane.

Absents et excusés : JANITOR Angéline, CELLIER Lydia.
M. Arnaud GOHIER est élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

Comptes de gestion – Exercice 2024– N° 2025-08

A l'unanimité, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés par le receveur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Comptes administratifs – Exercice 2024 – N° 2025-09

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les comptes de gestion de l'exercice 2024.

Subventions 2025 - N° 2025-10

A l'unanimité, le conseil municipal vote les subventions qui seront versées en 2025 aux associations.

Révision statuts de TE 53 - N° 2025-11

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la révision des statuts de TE53.

Chantiers argent de poche - N° 2025-12

A l'unanimité, le conseil municipal décide la reconduction des chantiers argent de poche en juillet prochain.

Droit de préemption urbain - N° 2025-13

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la vente de la parcelle cadastrée section C n° 252 (7, Chemin du Presbytère),

Tarifs communaux : Salle des loisirs – N°2025-14

A l'unanimité, le conseil municipal fixe les nouveaux tarifs de location de la salle des loisirs à compter du 1^{er} janvier 2026